Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence AEI

Administration et échanges internationaux

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-AEI-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3, indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse juridique : négociations précontractuelles, rupture des négociations et réparation (4 questions) — **Page 3**

2. Analyse managériale et stratégique : diagnostic de l'environnement et conduite d'un projet de transformation numérique (3 questions) — **Page 6**

3. Analyse économique et financière : rentabilité du projet numérique et financement des échanges (3 questions) — **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceaei.fr/assets/annales/licence-aei/C8 - Mobiliser les nouveaux outils de l'administration et des échanges internationaux/2026/Licence Administration et Échanges Internationaux - C8 - Mobiliser les nouveaux outils de l'administration et des échanges internationaux - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique : négociations précontractuelles, rupture des négociations et réparation

Cdiscount et HexaFlow ont échangé pendant huit semaines au sujet d'une plateforme numérique, sans contrat signé ni acceptation sans réserve retrouvée. Après l'interruption des discussions, HexaFlow réclame 18 000 € de dépenses de préparation et 120 000 € de bénéfices escomptés.

Qualification juridique des faits

Question 1.1. Qualifiez les relations entre Cdiscount et HexaFlow ainsi que les actes accomplis pendant leurs discussions, puis relevez les faits utiles à la résolution du différend.

Cdiscount et HexaFlow sont en pourparlers précontractuels concernant un abonnement à une plateforme numérique. Pendant huit semaines, HexaFlow a transmis deux propositions commerciales et un projet de calendrier. Les échanges se poursuivaient sur le prix, les tests de sécurité et les validations internes. Aucun bon de commande, contrat signé ni message d'acceptation sans réserve n'a été retrouvé. Cdiscount a annoncé par courriel suspendre le projet et étudier une solution concurrente. HexaFlow réclame 18 000 € de dépenses de préparation et 120 000 € de bénéfices espérés. Le dossier ne relève ni engagement ferme ni manœuvre destinée à empêcher la conclusion du contrat.

DR1, qualification des faits



✓ RÉPONSE À RETENIR

Pourparlers précontractuels non conclus, interrompus par Cdiscount alors que des éléments restaient en discussion.

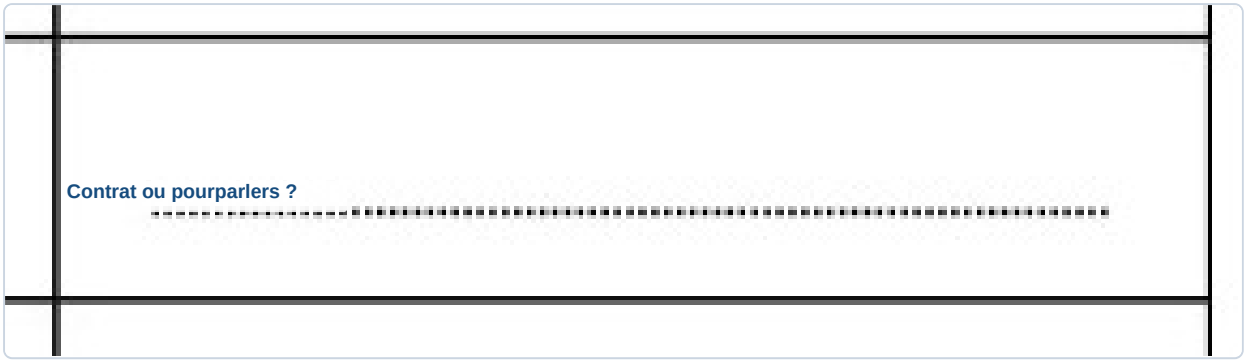
Problème de droit

Question 1.2. Formulez la question juridique à laquelle la direction doit répondre, en distinguant l'existence éventuelle d'un contrat de la responsabilité liée à la rupture des négociations.

La direction doit déterminer si les échanges ont manifesté une rencontre d'offre et d'acceptation, expresse ou résultant d'un comportement non équivoque, de sorte qu'un contrat serait formé. Si aucun contrat n'existe, elle doit aussi apprécier si les conditions dans lesquelles Cdiscount a interrompu les pourparlers caractérisent une faute contraire à la bonne foi. Enfin, il faut établir si

cette faute a causé un préjudice réparable, en distinguant les dépenses éventuellement engagées des bénéfices attendus de l'accord non conclu.

DR1, problème de droit



✓ RÉPONSE À RETENIR

Un contrat a-t-il été formé ? À défaut, la rupture des pourparlers était-elle fautive et a-t-elle causé un préjudice indemnisable ?

Règle de droit applicable

Question 1.3. Exposez les règles pertinentes du Code civil relatives à la liberté et à la bonne foi dans les négociations précontractuelles, à la formation du contrat et à la réparation du préjudice. Présentez la portée de l'arrêt reproduit au DT 2.

- **Article 1112 :** l'initiative, le déroulement et la rupture des négociations sont libres, mais doivent respecter la bonne foi. En cas de faute, seuls les préjudices qui en résultent peuvent être réparés, à l'exclusion des avantages attendus du contrat et de la perte de chance de les obtenir.
- **Article 1113 :** le contrat se forme par une offre et une acceptation manifestant la volonté de s'engager, par déclaration ou comportement non équivoque.
- **Article 1217 :** il prévoit les recours en cas d'inexécution d'un engagement contractuel.
- **Arrêt Manoukian :** une rupture fautive des pourparlers peut engager la responsabilité délictuelle, mais ne rend pas indemnisables les bénéfices espérés du contrat non conclu.

DR1, règle de droit



✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pourparlers sont libres mais doivent être loyaux. Une faute peut ouvrir réparation des préjudices causés, jamais des bénéfices attendus du contrat non conclu.

Solution motivée

Question 1.4. Appliquez les règles aux faits : indiquez si les éléments fournis permettent de constater la formation d'un contrat, si une rupture fautive peut être caractérisée et quels postes de préjudice peuvent, le cas échéant, être indemnisés. Précisez les éléments de preuve utiles à la décision.

Aucun contrat ne peut être constaté sur les éléments fournis : le prix, les tests et les validations restaient en discussion, sans acceptation non équivoque. La rupture est libre et aucune faute n'est établie en l'état, mais elle pourrait être caractérisée si des preuves révélaient une conduite déloyale ou des assurances ayant fait croire à une conclusion acquise. Si une faute est prouvée, les 18 000 € ne seront indemnisables que pour les dépenses justifiées et directement causées par celle-ci. Les 120 000 € de bénéfices espérés sont exclus. Il faut examiner les courriels, comptes rendus, offres, consignes internes et factures.

DR1, solution motivée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Pas de contrat ni de faute démontrée en l'état. Seules les dépenses justifiées et directement causées par une faute pourraient être réparées, pas les 120 000 € de bénéfices espérés.

2. Analyse managériale et stratégique : diagnostic de l’environnement et conduite d’un projet de transformation numérique

La direction doit décider si elle poursuit, redimensionne ou remplace le projet HexaFlow, une solution d’automatisation des commandes, du suivi des paiements et de la gestion documentaire. Le dossier expose les facteurs de contexte à analyser ainsi que les enjeux de sécurité, d’intégration aux outils existants, d’accompagnement des équipes et de pilotage du déploiement.

Analyse PESTEL

Question 2.1. Réalisez une analyse PESTEL du projet HexaFlow en présentant au moins un facteur pertinent pour chacune des six dimensions. Pour chaque facteur, indiquez une conséquence possible pour le projet.

Dimension	Facteur du dossier	Conséquence possible
Politique	Ventes transfrontalières sur plusieurs marchés	Vérifier les conditions institutionnelles applicables dans les marchés visés.
Économique	Recettes partiellement en dollars et investissement de 240 000 €	Maîtriser le risque de change et évaluer la rentabilité.
Social	Attente d’un suivi rapide ; vendeurs professionnels de tailles diverses	Adapter le parcours et l’accompagnement aux besoins des utilisateurs.
Technologique	Automatisation et connexion aux outils de paiement	Tester l’intégration avec les systèmes existants.
Environnemental	Centralisation susceptible de réduire le papier, mais hébergement et échanges numériques consommateurs de ressources	Évaluer l’empreinte numérique globale du service.
Légal	Règles applicables aux données personnelles et aux paiements en ligne	Vérifier la conformité et prévoir des contrôles de sécurité.

Le projet peut améliorer le traitement des ventes, mais son déploiement doit tenir compte des marchés ciblés, des contraintes réglementaires et des risques économiques et techniques.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Déployer sous réserve de vérifier les marchés visés, la conformité, l’intégration, le risque de change et l’empreinte numérique.

Diagnostic SWOT

Question 2.2. Établissez un diagnostic SWOT comportant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Distinguez les éléments internes des éléments externes et appuyez-vous sur le contexte ou les données fournies.

Forces, internes : activité de commerce en ligne établie et expérience de la vente sur une place de marché ; projet visant à automatiser commandes, paiements et documents.

Faiblesses, internes : adaptation nécessaire des pratiques et compétences des équipes ; investissement initial de 240 000 €.

Opportunités, externes : attentes de suivi rapide et de parcours d'achat simple ; ventes en France et à l'international pouvant bénéficier d'une gestion centralisée.

Menaces, externes : obligations relatives aux données et paiements en ligne ; baisse possible de la valeur en euros des recettes en dollars.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Capitaliser sur l'activité numérique et la demande de rapidité, tout en maîtrisant l'investissement, l'adaptation des équipes, la conformité et le risque de change.

Choix managériaux et pilotage

Question 2.3. Analysez les principaux choix à effectuer pour conduire le projet : sélection du prestataire, sécurisation des données et des paiements, intégration aux outils existants, accompagnement des équipes et pilotage du déploiement. Formulez trois préconisations hiérarchisées et proposez au moins deux indicateurs de suivi.

1. **Priorité 1 - Sélectionner et sécuriser :** comparer les prestataires selon la protection des données, la sécurité des paiements, la fiabilité, les coûts et les engagements de service ; valider les tests de sécurité avant contractualisation.
2. **Priorité 2 - Tester l'intégration :** conduire la phase pilote, vérifier les échanges avec les systèmes existants et corriger les anomalies ; former les équipes concernées.
3. **Priorité 3 - Décider du déploiement :** généraliser ou redimensionner selon les résultats du pilote, les retours des utilisateurs et le budget prévu de 240 000 €.

Suivre le taux de commandes traitées sans erreur, le délai moyen de traitement, le nombre d'incidents de sécurité et le taux de formation des équipes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sécuriser le prestataire, valider l'intégration par un pilote, puis déployer selon ses résultats. Suivre erreurs, délais, incidents de sécurité et formation.

3. Analyse économique et financière : rentabilité du projet numérique et financement des échanges

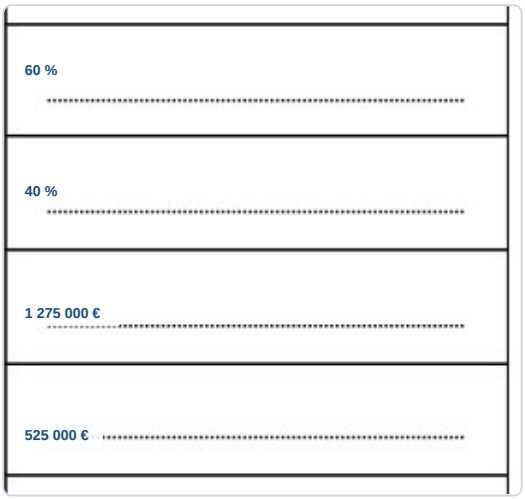
Le DT 3 fournit les prévisions de chiffre d'affaires, de charges et d'investissement du projet, ainsi que les hypothèses d'emprunt et de recettes en dollars. Les calculs demandés évaluent le seuil de rentabilité, le résultat d'exploitation, le délai de récupération, le coût des intérêts et l'effet d'une dépréciation du dollar avec couverture partielle.

Seuil de rentabilité et marge de sécurité

Question 3.1. Calculez le taux de charges variables sur chiffre d'affaires, le taux de marge sur coût variable, le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires et la marge de sécurité en valeur. Présentez les formules, arrondissez les montants à l'euro le plus proche et interprétez brièvement le résultat.

Taux de charges variables : 1 080 000 / 1 800 000 = 60 %. Taux de marge sur coût variable : 100 % - 60 % = 40 %. Seuil de rentabilité : 510 000 / 0,40 = 1 275 000 €. Marge de sécurité : 1 800 000 - 1 275 000 = 525 000 €. Le chiffre d'affaires prévisionnel dépasse donc le seuil de rentabilité de 525 000 €.

Calculs de rentabilité reportés dans le document réponse



✓ RÉPONSE À RETENIR

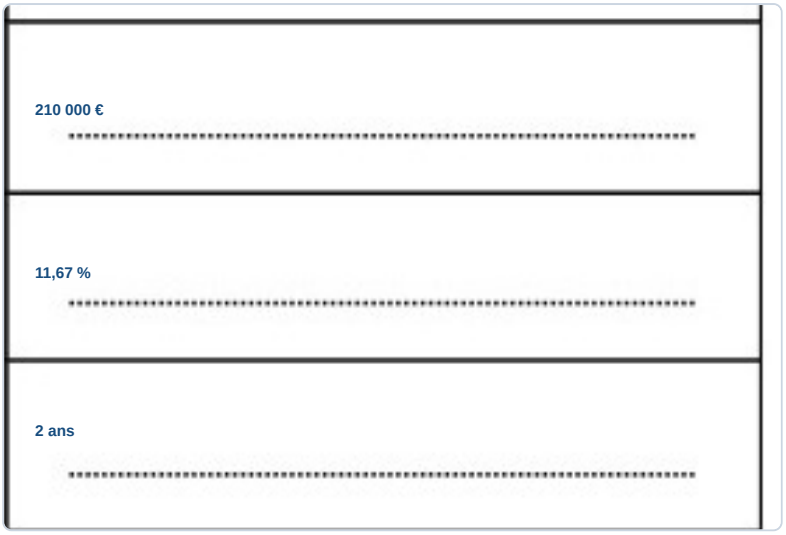
Charges variables : 60 % ; marge sur coût variable : 40 % ; seuil de rentabilité : 1 275 000 € ; marge de sécurité : 525 000 €.

Résultat, rentabilité et récupération de l'investissement

Question 3.2. Calculez le résultat d'exploitation prévisionnel et son taux rapporté au chiffre d'affaires, puis le délai de récupération simple de l'investissement initial de 240 000 €, en supposant que le résultat d'exploitation annuel est constant et que les flux sont encaissés en fin d'année. Indiquez une limite de cette méthode.

Résultat d'exploitation prévisionnel : 1 800 000 - 1 080 000 - 510 000 = 210 000 €. Taux rapporté au chiffre d'affaires : 210 000 / 1 800 000 = 11,67 %. Le rapport investissement / résultat annuel donne 240 000 / 210 000 = 1,14 année. Mais, avec des flux encaissés seulement en fin d'année, le cumul est de 210 000 € après un an et de 420 000 € après deux ans : la récupération intervient à la fin de la deuxième année. Cette méthode ignore l'actualisation des flux.

Résultat et délai reportés dans le document réponse



✓ RÉPONSE À RETENIR

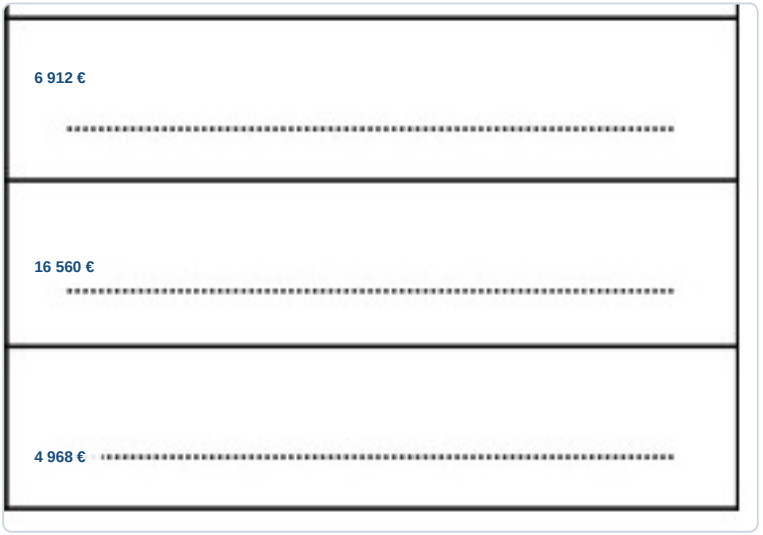
Résultat d'exploitation : 210 000 € ; taux : 11,67 % ; récupération effective : 2 ans.

Financement et risque de change

Question 3.3. Calculez le coût annuel des intérêts du financement bancaire prévu, puis la perte de valeur en euros des recettes en dollars si le dollar se déprécie de 5 % par rapport au taux budgétaire, avant couverture et après couverture à terme de 70 %. Présentez une mesure complémentaire de maîtrise du risque de change ou du risque de financement des échanges.

Emprunt : 240 000 × 60 % = 144 000 € ; intérêts annuels : 144 000 × 4,8 % = 6 912 €. Valeur budgétaire des recettes en dollars : 360 000 × 0,92 = 331 200 €. Une dépréciation de 5 % entraîne une perte de 16 560 € avant couverture. La couverture protège 70 % de cette exposition, laissant 30 % exposés : la perte résiduelle est de 4 968 €. En complément, l'entreprise peut facturer certaines ventes en euros pour limiter son exposition au dollar.

Financement et risque de change reportés dans le document réponse



✓ RÉPONSE À RETENIR

Intérêts annuels : 6 912 € ; perte avant couverture : 16 560 € ; perte résiduelle : 4 968 €.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation du bloc C8, session 2026, code 26-LIC-AEI-EP1, dure 2 heures et affiche un coefficient indicatif de 3. Le cas Cdiscount-HexaFlow porte sur une plateforme de gestion des commandes et des échanges. L'épreuve évalue le syllogisme juridique sur la rupture des pourparlers, le diagnostic PESTEL et SWOT, le pilotage numérique, puis la rentabilité, le financement et le risque de change.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux de charges variables sur chiffre d'affaires se calcule en divisant les charges variables par le chiffre d'affaires.
- Le taux de marge sur coût variable est égal au chiffre d'affaires diminué des charges variables, le tout rapporté au chiffre d'affaires.
- Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires se calcule en divisant les charges fixes par le taux de marge sur coût variable.
- Après couverture de 70 % des recettes en dollars, la perte de change résiduelle porte sur la part non couverte, soit 30 %.

Points de vigilance & attentes du jury

- En droit, distinguez la liberté de rompre les négociations de la faute éventuelle liée aux circonstances de la rupture.
- Dans le SWOT, classez les forces et faiblesses en interne, et les opportunités et menaces en externe.
- Pour les calculs, présentez les formules, les opérations et les unités, puis respectez les arrondis demandés.
- Reliez chaque préconisation managériale à un élément du dossier et proposez des indicateurs de suivi mesurables.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le seuil de rentabilité à partir du chiffre d'affaires et des charges ?

Calculez d'abord le taux de marge sur coût variable : chiffre d'affaires moins charges variables, divisé par le chiffre d'affaires. Divisez ensuite les charges fixes par ce taux pour obtenir le seuil de rentabilité exprimé en chiffre d'affaires.

Q : Une rupture des négociations suffit-elle à établir une faute et à obtenir les bénéfices espérés ?

Non. La rupture des négociations est libre, mais elle doit respecter la bonne foi. Une faute s'apprécie selon les circonstances. Même si elle est établie, les bénéfices attendus du contrat non conclu ne sont pas indemnisables.

Q : Comment répartir les deux heures entre les trois parties de l'épreuve ?

Le sujet attribue 7 points à l'analyse juridique, 7 à l'analyse managériale et stratégique et 6 à l'analyse économique et financière. Répartissez le temps en fonction de ces pondérations et gardez quelques minutes pour vérifier vos calculs et vos réponses.

Q : Quels éléments de présentation sont attendus pour les calculs et le diagnostic ?

Pour les calculs, indiquez les formules, les opérations et les unités, puis appliquez les arrondis demandés. Pour les diagnostics et les préconisations, appuyez-vous sur les données du dossier et distinguez clairement les facteurs internes des facteurs externes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceaei.fr/assets/annales/licence-aei/C8 - Mobiliser les nouveaux outils de l'administration et des échanges internationaux/2026/Licence Administration et Échanges Internationaux - C8 - Mobiliser les nouveaux outils de l'administration et des échanges internationaux - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Administration et Échanges Internationaux : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.